

---

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Puits-la-Montagne qui expriment à la Convention leur reconnaissance pour les grandes mesures prises, annonce des dons et la fabrication de salpêtre, lors de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Puits-la-Montagne qui expriment à la Convention leur reconnaissance pour les grandes mesures prises, annonce des dons et la fabrication de salpêtre, lors de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 403;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29425\\_t1\\_0403\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29425_t1_0403_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/01/2023

n'avoient d'autre but que de anihiler les patriotes de 89 parce qu'ils sont le rocher le mieux assuré de la Montagne, mais grâces vous soient rendues, Législateurs, la tête du coupable Hébert vient de tomber sous le glaive de la loi, ses complices ont éprouvé le même sort, mais ce n'est pas assez, cette conspiration n'a pas dû être partielle, d'autres communes de la France recèlent à coup sûr de ces caméléons qui, comme Hébert, feignent le patriotisme.

La commune d'Avignon, en attendant que les tribunaux en fassent justice, remercie la Convention nationale des mesures fermes et vigoureuses qu'elle a prises dans cette terrible circonstance; elle l'invite à ne quitter le poste d'honneur ou la souveraineté du peuple l'a placée, que lorsque tous ses ennemis seront terrassés et la République assise sur des bases inébranlables. S. et F. Perissent les tyrans et les traîtres et Vive la République.»

S. ROCHETIN (*maire*), PERROT (*off. mun.*), LIOTARD (*off. mun.*), MEYNAUD (*off. mun.*), ANRES (*off. mun.*), LAPIERRE, FERNAND (*off. mun.*), BARBANTAR (*off. mun.*), BROUET (*off. mun.*), RASSIS (*off. mun.*), BENOIT (*off. mun.*), FABRE (*agent nat.*), rédacteur, RAT cadet (*secrét. greffier*).

## 25

Les administrateurs et l'agent national du district de Puits-la-Montagne expriment à la Convention leur reconnaissance pour les grandes mesures par lesquelles elle vient de sauver encore une fois la liberté et l'invitent à rester à son poste : ils s'occupent de prêcher à leurs administrés les principes éternels de la raison. Toutes les églises sont converties en temples de la raison, ou en ateliers pour la fabrication du salpêtre; leurs dépouilles ont procuré sept cent trente-sept marcs d'argenterie, sept mille livres de cuivre jaune, plus de cent cloches, une grande quantité de fer et de plomb. Les linges sont destinés à nos braves défenseurs dans les hôpitaux militaires; le surplus sera vendu au profit de la nation.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Puits-la-Montagne, 18 germ. II] (2).

« Citoyens représentans,

Le faux patriotisme et la fausse indulgence s'étaient ligués pour perdre la république, la vérité a fait entendre sa voix par votre organe; déjà une partie des traîtres n'existent plus, et sans doute dans le moment où cette adresse vous parviendra, les autres auront subi, sur l'échafaud, la peine due à leurs complots liberticides. C'est bien de vous qu'on peut dire, Citoyens, que vous êtes les sauveurs de la patrie! Permettez à des républicains, à des hommes qui sentent le prix de la liberté, et qui sont encore tout effrayés des dangers qu'elle a courus, de se réjouir avec tous, et de vous témoigner leur reconnaissance. Nous ne vous engagerons pas à rester à votre poste parce que vous avez fait preuve de courage, et

que vous ne pourriez sans lâcheté abandonner vos fonctions avant d'avoir heureusement conduit dans le port le vaisseau de la République.

Continuez, Braves Montagnards, à travailler pour le bonheur du peuple, la patrie reconnaissante compte sur vos veilles, vos peines, vos sacrifices, elle vous saura gré de l'abnégation que vous faites de vous mêmes, et déjà vous en êtes récompensés par la douce satisfaction d'avoir établi la félicité commune sur ses bases inébranlables.

Quant à nous, Citoyens, instruits par votre exemple, à faire le sacrifice de nos propres intérêts, de nos sentiments les plus chers, pour ne voir dans tout ce que nous faisons que le bien public, notre unique occupation a été et sera dans tous les tems de prêcher à nos administrés les principes éternels de la raison, parce qu'elle seule peut nous faire sentir les avantages du régime républicain et nous conduire à la pratique des vertus et l'horreur de la tyrannie et du fanatisme. Déjà nous avons recueilli les fruits de vos leçons; il n'y a pas une église dans notre district qui ne soit convertie en temple de la raison ou plutôt en atelier pour la fabrication du salpêtre; leurs dernières dépouilles nous ont procuré 737 marcs d'argenterie, près de 7,000 livres de cuivre jaune, plus de cent cloches, une grande quantité de plomb et de fer; tout est expédié pour sa destination; il nous reste encore les cordes de nos cloches, les linges et les ornemens d'un culte superstitieux, mais les unes vont partir pour les besoins de la Marine, les autres pour le soulagement de nos braves défenseurs qui sont dans les hôpitaux militaires; quant aux chapes et chasubles nous en retirerons le bougran pour servir à l'habillement de nos volontaires, et nous vendrons le surplus au profit de la Nation. Vive la République! »

F. NITOT (*présid.*), SIOU, LEPRINCE, BAUCHET, MARRIAN (*agent nat.*), Léopold HABENRAST (*secrét.*).

P. S. — Nous vous envoyons 4 ci-devant croix de Saint-Louis et 25 livres qu'un de nos administrés, qui ne veut pas être nommé, destine aux dépenses de la guerre.

## 26

Florent Guiot, représentant du peuple, près l'armée du Nord, envoi 200 liv. que la compagnie de canoniers du Panthéon Français, attachée au parc d'artillerie de Lille, dépose sur l'autel de la patrie; elle renonce généralement à l'usage de la viande pendant une décade et demie. Il annonce que toute l'armée du Nord se dispute l'honneur de faire ce sacrifice à la République, et qu'il sera forcé de mettre des bornes à son dévouement. Tous les défenseurs de la patrie sont animés de courage, de patriotisme, d'émulation et d'enthousiasme révolutionnaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

(1) P.V., XXXV, 126. B<sup>in</sup>, 23 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 298, 1040, p. 39.

(1) P.V., XXXV, 127, et 347. B<sup>in</sup>, 22 germ.; Rép., n<sup>o</sup> 112; C. Eg., n<sup>o</sup> 601; M.U., XXXVIII, 343.